

Les ateliers d'événements

Barbezieux

Lundi / Mercredi / Vendredi
de 9h30 à 11h30

Blanzac

Mercredi / Vendredi
de 9h45 à 11h45

Baignes

Mardi de 9h45 à 11h45

Passirac

Jeudi de 9h45 à 11h45

Les permanences sur rendez-vous

Lundi : 14h00 - 19h30

Mardi : 14h - 19h

Mercredi : 13h30 - 17h

Jeudi : 14h - 18h

Vendredi : 14h - 16h30

RDV supplémentaires
à la demande selon
disponibilités



Nos partenaires



Contacts



05 45 78 66 01

06 73 95 20 69



relais.pe@cscbarbezieux.com



www.cscbarbezieux.com



4 bis avenue Pierre Mendès France
16300 Barbezieux St Hilaire

Bavouille et Patouille

Relais Petite Enfance

Pour les Parents

Le relais petite enfance vous :

- Informe sur les différents mode de garde et de disponibilités des assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire.
- Accompagne dans votre rôle d'employeur (exemple : démarches administratives)
- Ecoute et répond à vos questions relatives à votre enfant et à son accueil



Pour les Enfants

Des ateliers d'éveil sont proposés aux assistan(te)s maternel(le)s et aux enfants pour différents âges et adaptés au rythme de l'enfant.

Ces temps collectifs permettent aux enfants accueillis par les assistan(te)s maternel(le)s de trouver un lieu de :

- Sociabilisation
- Epanouissement
- Eveil



Un service gratuit et ouvert à tous :

- Les familles
- Les enfants
- Les assistant(e)s maternel(le)s
- Les gardes à domicile
- Les partenaires en lien avec la petite enfance

Un lieu :

- d'information
- d'animation
- de rencontres
- d'écoute
- d'échange

* Le relais petite enfance est un lieu de ressource neutre et indépendant du service PMI. Il n'a aucune mission de suivi et de contrôle de l'agrément.



Pour les Pros

Assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, garde(s) à domicile ou candidat(e)s à l'agrément, le relais petite enfance est un lieu où vous trouverez des informations sur :

- L'agrément
- Votre statut
- Vos droits et obligations

Le relais est aussi un espace au sein duquel vous pourrez :

- Rencontrer et échanger avec d'autres professionnel(le)s
- Participer à des ateliers avec les enfants que vous accueillez
- Participer à des soirées thématiques spécifiques à votre profession ou en lien avec la petite enfance
- Participer à des formations professionnalisantes